SOUS-PREFECTURE ALTKIRCH
REÇU LE
- 6 DEC. 2022
A LA SOUS PREFECTURE

EPAGE LARGUE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DE L'EPAGE LARGUE

Membres en exercice : 95
Membres présents et représentés : 60

Le Samedi 26 novembre 2022 à 9h00, le Comité syndical s'est réuni à la salle polyvalente de Courtavon, suite à la convocation de Monsieur le Président en date du 16 novembre 2022.

Sous la présidence de **Monsieur Daniel DIETMANN, Président :**
Considérant que 50 Membres sont présents et 10 Membres représentés, le quorum est atteint.

Délibération CS/22/2022

ECODIALOGUES 2023 SUR LE THEME DE L'EAU

Considérant le besoin de partager les enjeux de l'eau face au changement climatique et notamment l'aggravation de la sécheresse et des étiages ;
Considérant la nécessité de mobiliser les acteurs du territoire et la population par le partage des solutions ;
Considérant les opportunités de financement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dans le cadre du Contrat Territorial Eau et Climat et du plan d'aide sécheresse ;
Considérant la réussite qu'a été la tenue des Ecodialogues 2019 ;

Le Comité syndical décide, après en avoir débattu, à l'unanimité,

- de porter les Ecodialogues 2023 sur le thème de l'eau, pour un montant prévisionnel de 41 700 €
- de confier l'organisation des Ecodialogues à l'association de la Maison de la Nature du Sundgau
- de donner pouvoir à M. le Président pour mener les démarches nécessaires permettant l'organisation des Ecodialogues 2023, la sollicitation de l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la signature d'une convention de partenariat avec à la Maison de la Nature du Sundgau.

Suivent les signatures au Registre
Rendu exécutoire le 06.12.2022

Pour extrait certifié conforme
Manspach, le 29 novembre 2022

Le Président,
Daniel DIETMANN

EPAGE LARGUE

EPAGE LARGUE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication.